

Nations Unies

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DIXIÈME SESSION EXTRAORDINAIRE

Documents officiels



10^e
SÉANCE PLÉNIÈRE

Mercredi 31 mai 1978,
à 11 h 10

NEW YORK

Président : M. Lazar MOJSOV (Yougoslavie).

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR

Débat général (suite)

1. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Le premier orateur de la matinée, dans le débat général, est le Premier Ministre de la République populaire d'Angola. J'ai le grand plaisir d'accueillir Son Excellence M. Lopo do Nascimento, et je l'invite à prendre la parole.

2. M. DO NASCIMENTO (Angola) [*interprétation de l'anglais*] : C'est la première fois que j'ai l'honneur de prendre la parole devant l'Assemblée générale des Nations Unies. Je désire dire au Secrétaire général mon profond respect et ma foi concernant le travail accompli par l'Organisation des Nations Unies et par lui-même.

3. Monsieur le Président, c'est un plaisir tout particulier pour la délégation de l'Angola de vous voir, vous, représentant d'un pays non aligné, présider la dixième session extraordinaire consacrée au désarmement. Je profite de cette occasion pour vous adresser, de la part de mon gouvernement, toutes nos félicitations pour la manière efficace avec laquelle vous avez dirigé le travail considérable de la trente-deuxième session ordinaire de l'Assemblée générale, ainsi que les huitième et neuvième sessions extraordinaires.

4. Le Gouvernement de la République populaire d'Angola et l'ensemble de la population angolaise, tout comme la grande majorité des Etats et des peuples du monde, attachent une importance exceptionnelle à cette session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement et convoquée à l'initiative de la cinquième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés qui s'est tenue à Colombo en 1976.

5. Pour la première fois dans l'histoire de l'Organisation des Nations Unies, une session de Assemblée générale traite exclusivement de questions se rapportant à la limitation des armes et au désarmement dans son ensemble. Cette salle est donc le théâtre de débats sur l'une des tâches les plus brûlantes et dont la priorité est la plus pressante de notre époque, je veux parler de la tâche qui nous incombe de diminuer progressivement le risque de nouvelles confluations, en stoppant toute augmentation des stocks d'armes déjà excessifs dans les

arsenaux et en arrêtant la course insensée aux armements.

6. Etant donné l'extraordinaire accumulation de matériel de guerre et de moyens barbares de destruction massive et l'accroissement des armements constaté dans différents centres mondiaux importants, qui menacent de s'étendre à de nouveaux pays et de nouvelles régions, force est de constater que le présent et l'avenir de l'humanité dépendent étroitement des mesures sérieuses et concrètes qui seront prises en matière de désarmement, particulièrement afin de marquer un point d'arrêt dans la course aux armements nucléaires, ce qui doit finalement amener au désarmement général et complet.

7. Dans le monde d'aujourd'hui, il y a des stocks d'armes nucléaires dont le pouvoir explosif est plus d'un million de fois celui de la bombe d'Hiroshima. La quantité de matières explosives accumulées dans le monde est d'environ 15 tonnes par tête, compte non tenu des armes biologiques, chimiques et autres qui ont un effet destructeur sur l'environnement. L'emploi de ces moyens d'extermination massive dans une guerre aurait des conséquences dévastatrices pour toute l'humanité.

8. A la lumière de ces simples faits et de ces chiffres, sur lesquels on pourrait facilement s'étendre, la question du désarmement prend une nouvelle dimension. Ce qui est certain, c'est que le désarmement constitue un problème fondamental et que de sa solution dépendent l'existence de l'humanité en tant que telle et l'avenir de la vie sur terre. Il s'ensuit qu'aucun Etat, grand ou petit, ne peut adopter une attitude d'indifférence à l'égard du désarmement et que les gouvernements seront essentiellement jugés en fonction de leur comportement par rapport à cette question cruciale qui est d'assurer l'existence de l'humanité et, par conséquent, la vie des peuples qui constituent cette humanité.

9. Dans ce contexte, nous ne pouvons fermer les yeux sur les causes sous-jacentes de la course aux armements actuelle et de son intensification constante. La principale de ces causes est le désir des grands consortiums d'armements, fusionnés dans des complexes militaro-industriels, de réaliser d'énormes bénéfices. Il est bien connu que les bénéfices réalisés par ces consortiums d'armes sont beaucoup plus grands que ceux des autres consortiums d'une dimension comparable, de sorte que le commerce des armes est beaucoup plus lucratif que tout autre. On ne peut non plus s'empêcher de constater que la course aux armements est dictée par le désir véhément des milieux impérialistes d'obtenir la suprématie militaire mondiale, afin d'empêcher le règlement pacifique des contradictions entre les deux grands systèmes

¹L'orateur s'est exprimé en portugais; la version anglaise de sa déclaration a été communiquée par la délégation.

sociaux et d'arrêter le processus de libération nationale et sociale des peuples.

10. Etant donné cette situation, nous comprenons fort bien que la communauté des Etats socialistes et d'autres Etats épris de paix se trouvent obligés de prêter une grande attention et de consacrer des ressources considérables au renforcement de leurs forces défensives. Ce faisant, ils apportent une contribution essentielle au maintien de la paix et à la protection des Etats qui se sont libérés du joug colonial, qui ont choisi de construire une société juste et décente et au rang desquels figure la jeune République populaire d'Angola.

11. Il est essentiel de reconnaître ici les efforts déployés par les nations socialistes et certains pays non alignés qui prennent des mesures concrètes pour arriver au désarmement général et complet.

12. Il peut paraître étrange à certains que la République populaire d'Angola, récemment parvenue à l'indépendance, sous-développée et devant faire face à d'innombrables problèmes découlant de son passé colonial, attache une importance particulière à la question du désarmement en général. En même temps, les différentes références à la nécessité de fortifier et augmenter la capacité défensive de mon pays, faites par M. Agostinho Neto, président du Movimento popular de Libertação de Angola, le parti des travailleurs, et président de la République populaire d'Angola, ne peuvent être interprétées comme une forme ordinaire de course aux armements, même classique. Ces déclarations résultent de la place occupée par l'Angola dans le contexte géopolitique de l'Afrique australe.

13. Les besoins qui découlent de la situation de la République populaire d'Angola en Afrique australe — région où règne une forte tension militaire provoquée par les actes impérialistes d'agression — et de son adhésion à la politique de non-alignement renforcent la nécessité pour mon pays de s'engager à fond en faveur des objectifs du désarmement général et complet. Le désarmement dans cette région du monde est également une condition primordiale pour la paix qui dépend de la nécessité de la destruction du régime minoritaire fasciste et raciste. Nous en appelons donc à la communauté internationale pour qu'elle redouble d'efforts afin d'éliminer les foyers de tension et les facteurs de déstabilisation dans cette région, efforts qui dépendent nécessairement de l'élimination de l'odieux régime d'*apartheid*.

14. Nous sommes profondément préoccupés par l'armement des régimes racistes d'Afrique du Sud et de Rhodésie. Ce sont précisément les forces armées d'Afrique du Sud qui, avec l'une des armées les plus modernes du monde, constituent une menace permanente pour l'indépendance et la souveraineté des Etats, et particulièrement la République populaire d'Angola.

15. Tout récemment, le 4 mai de cette année, mon pays a été l'objet d'un nouvel acte d'agression de la part du régime raciste sud-africain, agression qui a été vigoureusement condamnée par le Conseil de sécurité des Nations Unies [*résolution 428 (1978)*] et par la communauté internationale. A cet égard, nous voudrions

faire savoir à l'Assemblée qu'à la lumière de l'enquête qui a été menée sur place nous sommes venus à la conclusion que, dans ce nouvel acte d'agression, des armes que nous ne connaissions pas jusque-là ont été utilisées et ont causé la mort la plus horrible pour ceux qui en ont été victimes. En même temps — et on a déjà parlé de cette question dans les documents des Nations Unies et dans les discussions dans diverses instances — la possession d'armes nucléaires par le Gouvernement de l'Afrique du Sud constitue un danger particulièrement grave pour la paix en Afrique et dans le monde entier.

16. Bien que, particulièrement à propos du continent africain, la République populaire d'Angola considère que, si la lutte contre les dangers d'une guerre atomique et l'interdiction du perfectionnement et de l'accumulation d'armes nucléaires doivent recevoir une priorité absolue, les forces armées et les armes classiques doivent être comprises dans le processus général du désarmement. Il est nécessaire d'empêcher la mise en place de nouvelles bases militaires et la création de nouvelles alliances militaires dans différentes régions du monde parce qu'elles empoisonnent le climat international et peuvent mener à de nouveaux conflits et à de nouvelles tensions dans les relations internationales. Dans ce contexte, il est urgent d'appeler l'attention mondiale sur l'accord signé entre l'OTAG d'Allemagne occidentale et l'Etat du Zaïre à propos de l'établissement d'une base de missiles sur le territoire zaïrois.

17. Cet accord et l'installation de la base prévue — véritablement une arme pointée vers le cœur même de mon pays — sont la preuve évidente de la politique néo-coloniale de certains milieux qui veulent intensifier la course aux armements. Nous réaffirmons que l'installation de cette base de missiles constitue une grave menace pour la sécurité de l'ensemble des pays africains et la vie des peuples de notre continent.

18. De plus, certains Etats membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord n'ont pas encore abandonné leurs intentions et s'efforcent de constituer une alliance militaire dans l'Atlantique Sud devant servir de complément au Traité de l'Atlantique Nord. Ils espèrent inclure dans ce pacte militaire certains régimes militaires d'Amérique latine, un rôle global étant attribué au régime fasciste et raciste d'Afrique du Sud. Bien qu'il y ait des divergences apparentes en ce qui concerne la forme que cette alliance devrait prendre et bien que les désirs d'hégémonie varient selon les pays, cela ne change en rien le désir de créer une alliance militaire visant à renforcer la puissance politique de l'OTAN sur les mers et à assurer son contrôle des routes maritimes stratégiquement importantes de l'Atlantique Sud et l'accès à l'Antarctique. En outre, on veut par là même accroître l'influence politique en Afrique australe et assurer à long terme la préservation des intérêts économiques dans cette région.

19. L'objectif fondamental poursuivi par l'établissement de ce pacte militaire est de créer un instrument politique et militaire dirigé contre le développement des Etats africains progressistes, et, parmi eux, la République populaire d'Angola, et contre les mouvements

de libération nationale de l'Afrique australe. Un danger particulièrement grave pour la paix et la sécurité des peuples découle du fait que, dans le cadre de ces plans, la formation et le renforcement d'une ceinture nucléaire, comprenant l'Afrique du Sud et certaines nations latino-américaines, deviennent de plus en plus imminents.

20. Une autre cause de préoccupation grandissante pour nous provient des efforts de certaines anciennes puissances coloniales de former des blocs militaires en Afrique avec leurs anciennes colonies, ce qui mènera sans aucun doute à une aggravation des relations sur le continent et pourrait provoquer la naissance de nouveaux centres de conflits. L'Europe a suivi une voie pratiquement identique et nous devons tirer des leçons de la situation actuelle dans ce continent.

21. Afin d'améliorer le climat international, la République populaire d'Angola, qui continue d'adhérer sans réserve à la politique de non-alignement, considère qu'il est nécessaire de prendre les mesures appropriées pour empêcher la formation de nouvelles alliances militaires. Il est important que nous fassions tout ce qui est en notre pouvoir pour promouvoir la confiance mutuelle entre les Etats et les peuples et accroître la sécurité internationale. A cet égard, le Traité de Tlatelolco² constitue un bon exemple que le continent devrait suivre étant donné que la dénucléarisation de l'Afrique est une tâche d'actualité. Là encore, la République populaire d'Angola estime que l'adoption d'une convention internationale sur le renoncement à l'usage de la force dans les relations internationales pourrait grandement contribuer à un assainissement des relations internationales et bénéficierait à l'ensemble de l'humanité.

22. Les questions du désarmement sont étroitement liées à la solution des problèmes économiques et sociaux des peuples du monde, c'est-à-dire au progrès de l'humanité. Selon les évaluations faites, on a calculé que 400 milliards de dollars sont dépensés chaque année à des fins militaires, ce qui veut dire que plus d'un milliard de dollars est dépensé chaque jour uniquement aux fins de la fabrication de moyens de destruction.

23. Il est donc indispensable de mettre fin à ce gaspillage et à cette dissipation insensés des ressources du monde; nous devons utiliser ces ressources matérielles fabuleuses au nom de l'humanité en vue de la solution des problèmes sociaux urgents, du développement de nouvelles sources d'énergie, de la lutte contre la faim et la maladie, de la protection de l'environnement, de faire sortir de leur arriération de nombreux pays qui se sont libérés de la dépendance coloniale et, enfin, du soutien aux pays en voie de développement. Une importante étape dans cette direction serait l'adoption et la mise en œuvre des propositions sur le gel et la réduction des dépenses militaires, en commençant par celles des membres permanents du Conseil de sécurité et en mettant les ressources ainsi libérées au service de la solution des

problèmes économiques et sociaux les plus urgents des pays en voie de développement.

24. Bien entendu, les problèmes du désarmement sont, de par leur nature, difficiles et complexes. L'objectif final est sans aucun doute le désarmement général et complet, mais il convient de reconnaître que certains résultats ont été obtenus dans des domaines se rapportant à la limitation des armements. Minimiser ce fait consisterait à défendre une politique du "tout ou rien", rejetant les progrès partiels et menant les affaires à une impasse. Cependant, nous ne saurions méconnaître le fait que bien des espoirs et des demandes légitimes des peuples ne sont pas toujours satisfaits et que, dans certaines négociations, aucune issue n'est prévisible; c'est là une situation où de nouveaux efforts importants sont encore requis. Etant donné que la question des armes nucléaires constitue la question prioritaire du désarmement, une mesure importante sur la voie du désarmement consisterait à faire interdire la production quantitative et qualitative d'armes nucléaires et à renforcer le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires [résolution 2373 (XXII), annexe] par toutes les puissances nucléaires parties à ce traité. La non-prolifération des armes nucléaires contribue de façon décisive à empêcher que les conflits locaux ne dégénèrent en guerre nucléaire, protégeant les possibilités de l'utilisation des progrès techniques et scientifiques à des fins exclusivement pacifiques.

25. Il ne fait pas de doute que les puissances dotées d'armes nucléaires assument des responsabilités particulièrement importantes. Cependant, à notre avis, outre ces Etats, tous les autres doivent, avec les moyens dont ils disposent, exercer une pression afin de mettre fin au perfectionnement qualitatif et à l'accumulation quantitative des armes nucléaires. Nous appuyons donc tous les efforts visant à l'adoption de mesures concrètes susceptibles de mettre un terme à la mise au point et à la production de nouveaux types d'armes nucléaires et de mesures visant à leur réduction progressive.

26. Il est toutefois extrêmement urgent aujourd'hui d'empêcher la production de la bombe à neutrons, arme nouvelle et particulièrement inhumaine de destruction massive. La fabrication de cette arme abominable éliminerait toute démarcation entre l'affrontement militaire par des armes classiques et par des armes nucléaires, accroissant ainsi de manière énorme le danger du déclenchement d'une guerre atomique. La bombe à neutrons est véritablement une arme nucléaire, et quiconque l'utiliserait déclencherait une guerre nucléaire. La bombe à neutrons est une arme particulièrement traître qui a été spécialement mise au point pour anéantir l'homme.

27. Certains ennemis de l'humanité parlent de la bombe à neutrons comme d'une bombe "propre" parce que, comme ils disent, elle détruit la vie humaine d'une manière "propre"; préservant la "richesse matérielle", c'est-à-dire les bâtiments, les machines et l'équipement. Nous rejetons de façon catégorique l'annihilation de l'humanité d'une façon "propre". Il est particulièrement clair que la fabrication de la bombe à neutrons provoquerait l'escalade de la course aux armements à un

²Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine (Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 634, n° 9068, p. 283).

degré tel que cela mènerait à une nouvelle menace encore plus grave à la sécurité de tous les Etats. Etant donné qu'elle pourrait être utilisée où que ce soit, si certains ennemis épris d'aventures en disposaient, elle constituerait également un danger terrible pour les peuples du continent africain et une menace permanente de mort pour des millions de personnes.

28. Pour toutes ces raisons, nous estimons que la présente session de l'Assemblée assumerait ses responsabilités et justifierait les espoirs et la confiance placés en elle par les peuples, si elle se prononçait de façon claire et sans ambiguïté en faveur de l'interdiction de la bombe à neutrons. La République populaire d'Angola demande l'adoption d'une résolution sur l'interdiction de la fabrication ou de l'utilisation de la bombe à neutrons.

29. Au cours des dernières années, un large mécanisme de négociations multilatérales et bilatérales a pris forme, un mécanisme qui permet la réalisation de certains résultats. Si, jusqu'à ce jour, des progrès limités ont seuls pu être obtenus dans le domaine du désarmement, on doit attribuer en premier lieu ce fait non pas à la structure ou aux procédures des différents organes mais bien à l'absence de volonté politique de la part de certains Etats, ce qui ne veut pas dire que les méthodes de travail et les procédures des différents organes de négociation sur le désarmement ne doivent pas faire l'objet d'une analyse critique dans le but de les améliorer. Ce qui est fondamental, par conséquent, dans la réalisation d'accords efficaces dans le domaine du désarmement c'est la volonté politique et l'attitude constructive des Etats, ainsi que le désir de s'abstenir de tout acte susceptible d'affecter de façon négative le processus des négociations.

30. La République populaire d'Angola considère qu'un rôle plus important dans cette question fondamentale doit être attribué à l'Organisation des Nations Unies, consciente que l'importance exagérée accordée aux problèmes de fonctionnement et de structure peut détourner l'attention des questions fondamentales. Il ne faut pas perdre de vue l'objectif final. Etant donné que les questions de désarmement sont liées aux intérêts de tous les peuples, mon pays préconise la convocation d'une conférence mondiale du désarmement. L'objectif d'une conférence mondiale du désarmement, à laquelle participeraient tous les Etats du globe, serait la discussion des problèmes du désarmement dans leur ensemble et la recherche des moyens les plus efficaces d'arrêter la course aux armements. Puisqu'il s'agit d'un problème pour tous les peuples, la déclaration et le programme d'action devraient souligner de façon appropriée la nécessité d'une participation directe de tous les Etats dotés d'armes nucléaires aux efforts visant à supprimer la course aux armements.

31. Consciente de l'importance et de la priorité que nous devons accorder à la solution du problème de l'arme nucléaire, la République populaire d'Angola — pays qui ne fabrique même pas une simple balle — estime que la question de la limitation et du contrôle du commerce d'armes classiques revêt également une importance stratégique. Il y a interdépendance entre le

processus qui devrait rendre impossible la réduction d'un type d'armement et l'accroissement d'un autre type. C'est là un problème crucial pour des pays tels que le nôtre obligés d'affecter leurs faibles ressources au maintien de leur sécurité et de leur intégrité.

32. A cet égard, la République populaire d'Angola se déclare prête maintenant, et dans l'avenir également, à apporter sa contribution modeste à la solution du problème crucial de l'existence de l'humanité. Dans cette position, mon pays a été et continuera d'être aux côtés de tous les Etats et de tous les peuples qui, de façon logique, défendent le bien-être des peuples et le progrès de l'humanité sur tous les continents.

33. La lutte continue! La victoire est certaine!

34. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Premier Ministre de la République populaire d'Angola pour la déclaration importante qu'il vient de faire.

35. M. ILLUECA (Panama) [*interprétation de l'espagnol*] : A l'occasion de l'ouverture de cette session extraordinaire consacrée au désarmement, vous avez, Monsieur le Président, fixé avec certitude la dimension du but à atteindre lorsque vous avez déclaré que la responsabilité de l'Assemblée générale ne s'exerce pas seulement "à l'égard de notre propre génération, mais aussi à l'égard des générations futures car leur chance même de survie se trouve menacée par la situation qui existe actuellement" [*1^{re} séance, par. 17*].

36. Nous voici donc devant une tâche de toute première importance dont le succès dépendra, ne nous faisons pas d'illusions, des pressions de tout genre qui s'exercent sans repos et sans crainte, et du travail persévérant et soutenu de la grande majorité de la race humaine afin que les superpuissances nucléaires, au niveau mondial, et les autres puissances, au niveau régional, conviennent de mettre un terme aux conséquences néfastes de la course aux armements.

37. En conséquence, nous avons été heureux que M. Walter Mondale, vice-président des Etats-Unis, ait déclaré ici, le 24 mai dernier, que cette session sur le désarmement est due à l'initiative des pays non alignés, lesquels, comme il l'a dit, "constituent la majorité des peuples du monde, sont particulièrement conscients des sentiments d'impuissance et de désespoir créés par la course aux armements" [*2^e séance, par. 30*]. M. Mondale leur rendait également hommage pour "nous avoir rassemblés ici pour faire face à ce défi" [*ibid.*].

38. En effet, cette session extraordinaire de l'Assemblée générale a été prévue essentiellement par les pays non alignés comme premier pas nécessaire vers la convocation d'une conférence mondiale sur le désarmement, visant à mettre fin à une course aux armements extrêmement coûteuse qui est incompatible avec l'établissement d'un nouvel ordre économique international.

39. A la cinquième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés, qui a eu lieu à Sri Lanka en août 1976, le thème du désarmement et de la sécurité a fait l'objet d'un examen particulier; c'est ainsi que, sous l'autorité du représentant de la République-

Unie de Tanzanie, M. Salim Salim, président de la Commission politique, a été constitué un groupe comprenant les représentants de l'Inde, du Panama, de la Yougoslavie et du Mexique qui, bien qu'observateur, a participé activement aux travaux pour harmoniser les diverses propositions et arriver à une formule qui mérite l'appui unanime de la conférence.

40. C'est pourquoi la Déclaration politique adoptée à Colombo, le 19 août 1976³, a recommandé que :

“Les membres du mouvement des pays non alignés demandent la convocation, dans les meilleurs délais et au plus tard en 1978, d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, dont l'ordre du jour comprendrait les questions suivantes :

“a) Examen du problème du désarmement;

“b) Promotion et élaboration d'un programme de priorités et de recommandations dans le domaine du désarmement;

“c) Question de la convocation d'une conférence mondiale du désarmement.”

M. N'Dong (Gabon), *vice-président*, prend la présidence.

41. L'action commune des pays non alignés dans la recherche d'une solution globale du programme du désarmement, formulée initialement au cours de la première Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés qui a eu lieu à Belgrade en 1961, réaffirmée ensuite aux réunions au sommet du Caire en 1974, de Lusaka en 1970, d'Alger en 1973 et de Colombo en 1976, s'est concrétisée finalement dans la proposition de 84 pays non alignés qui apparaît dans la résolution 31/189 B, sur le désarmement général et complet, adoptée par l'Assemblée générale le 21 décembre 1976, et par laquelle il était convenu de convoquer l'actuelle session extraordinaire consacrée au désarmement.

42. Conformément aux dispositions de cette résolution, le Comité préparatoire, composé de 54 Etats membres sous la présidence de l'éminent juriste argentin, M. Carlos Ortiz de Rozas, a procédé à un examen de toutes les questions pertinentes relatives à la session extraordinaire, y compris son ordre du jour, et a présenté à l'Assemblée générale, à sa trente-deuxième session, un rapport contenant ses recommandations. Ce rapport a été ensuite approuvé dans la résolution 32/88 B adoptée le 12 décembre 1977, par laquelle l'Assemblée générale exprimait, en outre, sa reconnaissance aux membres du Comité préparatoire pour leur contribution positive.

43. Il est facile d'observer que le programme provisoire proposé par le Comité préparatoire et approuvé par l'Assemblée générale à la 1^{re} séance est, dans son essence, une élaboration du programme formulé au cours de la réunion de la Conférence au sommet de Colombo. Nous avons l'espoir que, selon la recommandation du Comité préparatoire, son examen pourra aboutir à l'approbation, par l'Assemblée, d'un document unique composé d'une première section qui présenterait comme introduction un examen complet de

la problématique du désarmement; d'une deuxième section consacrée au libellé d'une déclaration sur le désarmement comprenant l'examen et l'évaluation de la situation internationale actuelle, l'énoncé d'objectifs, de priorités et de principes; d'une troisième section ayant trait au programme d'action pour le désarmement; et enfin d'une quatrième section portant sur le mécanisme international des négociations sur le désarmement, y compris, en particulier, la question de la convocation d'une conférence mondiale du désarmement à la date la plus opportune.

44. Le processus de désarmement est une entreprise d'envergure planétaire dans laquelle, malheureusement, non seulement l'humanité est en retard et a perdu son orientation, mais à cause de laquelle des peuples entiers ont dû vivre sous la torture et dans le désespoir, dans des espaces où les horizons de la justice semblent s'éloigner de plus en plus.

45. Ayant encore présentes à l'esprit les tragiques souffrances de la dernière conflagration mondiale, les hommes d'Etat de 1945 ont consigné très clairement, dans la Charte de San Francisco, leur résolution de préserver les générations futures du fléau de la guerre qui, par deux fois, au cours de notre vie, a frappé l'humanité. Parallèlement, tenant compte du fait que les guerres commencent dans les esprits des hommes et que c'est donc dans les esprits des hommes qu'il faut commencer à édifier les barrières de la paix, ils ont décidé de créer l'UNESCO afin que l'on accomplisse un travail prioritaire pour atteindre graduellement, grâce à la coopération des nations du monde dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture, les objectifs de prospérité commune de l'humanité et de paix internationale dont, depuis 32 ans, les fondateurs de l'Organisation avaient prévu la réalisation sur les fondements de la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité.

46. Les progrès réalisés dans cette direction, dans le cadre des Nations Unies, pour significatifs qu'ils nous paraissent, sont loin d'approcher du but proposé.

47. Il est certain que des pas positifs ont été accomplis; bien qu'ils ne soient pas tout ce qu'on pouvait espérer, ils constituent aujourd'hui des traités qui interdisent les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau, qui limitent la prolifération des armes nucléaires, qui interdisent d'installer des armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive sur le fond des mers de des océans ainsi que dans le sous-sol, qui empêchent l'installation d'armes nucléaires dans l'Antarctique, qui interdisent la mise au point, la fabrication et le stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et prévoient leur destruction, qui interdisent l'utilisation de techniques de modification de l'environnement à des fins militaires ou toutes autres fins hostiles, qui créent enfin en Amérique latine la première zone exempte d'armes nucléaires.

48. Cependant, la tâche reste grande, non seulement en ce qui concerne le désarmement nucléaire, y compris l'interdiction complète des essais nucléaires et l'interdiction de la fabrication et de l'emploi des armes nucléaires

³Voir document A/31/197 du 8 septembre 1976.

à neutrons, mais encore en ce qui concerne l'interdiction des armes chimiques, de nouveaux types d'armes de destruction massive, de nouveaux systèmes de telles armes, des armes radiologiques et, en général, tout ce qui concerne le désarmement général et complet sous un contrôle international strict et efficace.

49. Hier, la mission panaméenne a reçu l'impressionnante visite de personnalités de la délégation nationale japonaise d'organisations non gouvernementales à cette session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement. Ces personnalités nous ont rappelé qu'en août 1945 deux bombes atomiques lancées sur Hiroshima et sur Nagasaki ont détruit dans ces villes tout signe de vie. Elles nous ont rappelé, en outre, que plus de 200 000 personnes trouvèrent la mort dans une terrible agonie au cours de cette année-là et que 100 000 autres victimes disparurent au cours des cinq années suivantes. Elles nous ont rappelé encore que, bien que 33 ans se soient écoulés depuis, il reste encore 370 000 victimes de la bombe atomique, que l'on appelle les "hibakushas", qui souffrent toujours de maladies douloureuses, qui éprouvent des difficultés dans leur vie quotidienne et qui se trouvent confrontés à des problèmes sociaux et psychologiques. Leur message était que l'Assemblée pendant cette session demande instamment un désarmement nucléaire absolu et leur appel est : "Plus d'Hiroshimas, plus de Nagasakis, plus d'hibakushas."

50. Le tragique souvenir d'Hiroshima et de Nagasaki est une preuve dramatique que les réalisations obtenues jusqu'à ce jour en matière de désarmement perdent leur signification devant la capacité effroyable de destruction accumulée par les superpuissances nucléaires qui peuvent éteindre, non pas une fois mais plusieurs fois, tout vestige de civilisation vivante dans l'univers. Ainsi, cette session extraordinaire pourrait avoir le mérite de tracer, comme l'a dit le Secrétaire général, "une voie qui détourne le monde d'un désastre éventuel" pour se consacrer "à la recherche d'une compréhension commune des choix qui s'offrent et à l'élaboration d'un programme d'action qui soit largement accepté" [1^{re} séance, par. 41].

51. Il semble évident que l'intérêt du Panama en matière de désarmement doit se concentrer spécialement sur la reconnaissance de sa fonction géographique en tant que voie pacifique de communication entre toutes les nations du monde et, cela va sans dire, la création de conditions de paix et de sécurité sous toutes les latitudes, mais plus particulièrement dans la région latino-américaine.

52. Panama a signé, le 7 septembre 1977, avec les Etats-Unis, le Traité du canal de Panama de 1977, ainsi que le Traité concernant la neutralité permanente et le fonctionnement du canal de Panama. Les instruments de ratification de ce traité seront échangés entre le président Carter et le général Torrijos Herrera, à Panama, le 16 juin 1978.

53. Il est significatif qu'au paragraphe 6 de l'article IV de l'accord signé par les deux gouvernements pour l'application de l'article IV du Traité du canal de Panama,

article qui traite de la protection et de la défense de la voie interocéanique, se trouve une formule acceptée par les parties contractantes et en vertu de laquelle, "étant donné que la République de Panama est partie au Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine (Traité de Tlatelolco), les Etats-Unis n'installeront aucun type d'armement nucléaire en territoire panaméen".

54. Il faut également signaler que, dans l'article II du traité concernant la neutralité permanente du canal⁴, "la République du Panama proclame la neutralité du canal pour qu'aussi bien en temps de paix qu'en temps de guerre la liberté et la sécurité de navigation à des fins pacifiques soient maintenues pour les navires de toutes nationalités, sur la base de l'égalité totale, pour qu'aucune mesure discriminatoire ne frappe un Etat quelconque, ou ses citoyens ou ressortissants, concernant les conditions de passage, ou pour toute autre raison, et pour éviter que le canal, et par conséquent l'isthme de Panama, ne deviennent l'objectif d'une action de représailles dans un quelconque conflit armé entre d'autres nations du monde".

55. Par conséquent, dans la tradition pacifiste qui se manifeste dans son budget militaire peu important et dans les sommes élevées qu'il consacre à l'éducation et à la santé, le Panama ne souhaite pas que son territoire soit utilisé à des fins militaires ni pour abriter des contingents étrangers qui pourraient être employés pour l'insurrection ou contre l'insurrection dans d'autres pays, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'hémisphère.

56. Il est logique ainsi que les Panaméens aspirent à ce que le régime de neutralité permanente du canal se perfectionne avec l'aide de la communauté internationale. A cet effet, les parties contractantes ont ouvert à l'adhésion de tous les Etats du monde un protocole par lequel les Etats signataires pourraient contribuer à une universalisation du régime de neutralité du Canal de Panama.

57. Nous constatons avec une profonde satisfaction que le Bureau de coordination des pays non alignés, au cours de sa dernière réunion ministérielle tenue à La Havane, du 15 au 20 mai de cette année, a, dans son communiqué final⁵, félicité le Gouvernement et le peuple panaméen "des efforts qu'ils déployaient en vue de recouvrer leur souveraineté effective sur l'ensemble du territoire national. Il a pris note de la signature par les Etats-Unis et Panama du Traité concernant la neutralité permanente et le fonctionnement du canal de Panama, ainsi que celle du Traité du canal de Panama de 1977 que les deux pays ont décidé de ratifier, les Etats-Unis ayant réaffirmé expressément le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures du Panama". Le Bureau a également estimé que "ces traités constituaient un pas vers l'élimination de la situation coloniale dans la zone du territoire panaméen où se situe le canal et qu'ils contribuaient à faire progresser la décolonisation de toute l'Amérique centrale et des Caraïbes".

⁴Voir document A/33/174 du 10 juillet 1978.

⁵Voir document A/33/118 du 7 juin 1978.

58. Le Bureau a aussi pris note du fait que "les deux pays sont convenus d'ouvrir à l'adhésion de tous les Etats le Protocole du Traité concernant la neutralité permanente du canal, et a demandé à tous les Etats de respecter la neutralité permanente de la voie de navigation interocéanique et d'observer à la lettre le principe de la non-ingérence dans les affaires intérieures de la République de Panama, en soulignant que tout acte hostile ou toute activité dirigée contre la souveraineté, l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique du Panama constituerait une violation de la Charte des Nations Unies et des principes du droit international régissant les relations entre les Etats de la région et une menace pour la paix et la sécurité internationales".

59. La dénucléarisation militaire de l'Amérique latine qui, sous la noble initiative du Mexique exprimée par M. García Robles, ce grand apôtre du désarmement, s'est concrétisée dans le Traité de Tlatelolco, est d'une importance extraordinaire pour mon pays. Ainsi, nous sommes heureux que le Protocole I de cet instrument ait été signé l'année passée par le Président des Etats-Unis d'Amérique, M. Jimmy Carter, ainsi que du fait que le Président de la République française, M. Valéry Giscard d'Estaing, ait annoncé, à la 3^e séance, que la France, dans l'esprit dans lequel elle a signé et ratifié en 1974 le Protocole II, espérait également pouvoir signer le Protocole I et qu'ainsi elle établirait des contacts avec les autorités constituées en vertu du traité afin d'examiner les conditions sur la base desquelles on pourra procéder à la signature. C'est avec un égal plaisir que ma délégation a appris que le Royaume-Uni, les Etats-Unis d'Amérique, la France et la République populaire de Chine se sont constitués parties au Protocole additionnel II au Traité de Tlatelolco et qu'à l'occasion de la visite à Moscou du Président du Mexique, M. Jose López Portillo, l'Union soviétique a signé, il y a quelques jours, ce même protocole additionnel II confirmant ainsi, par cet acte historique, l'aspiration exprimée par l'Assemblée dans sa résolution 32/79, en date du 12 décembre 1977.

60. L'expérience internationale a démontré que le régionalisme et l'universalisme ne s'excluent pas au sein du système des Nations Unies. En Amérique latine, l'activité régionale a commencé par l'appel lancé par Bolívar à Lima le 7 décembre 1824, à la veille de la bataille d'Ayacucho, afin que se forme une confédération "pour créer un système de garanties qui, dans la guerre comme dans la paix, soit le bouclier de notre destin". L'isthme de Panama fut choisi par le libérateur comme siège du premier Congrès de Panama de 1826 au cours duquel furent établies les premières règles afin que les Etats latino-américains naissants puissent se protéger de l'agression étrangère de préserver la paix entre les pays membres.

61. Cent cinquante ans plus tard, à l'occasion de la célébration de l'anniversaire de la bataille d'Ayacucho — qui a marqué le début de l'indépendance de l'Amérique latine —, se produit un mouvement pour élargir le concept déjà accepté que l'Amérique latine soit une zone exempte d'armes nucléaires et pour étendre la coopération latino-américaine à la volonté commune

exprimée par les gouvernements de l'Argentine, de la Bolivie, du Chili, de la Colombie, de l'Equateur, du Panama, du Pérou et du Venezuela de réduire les niveaux d'armements de type classique et mettre fin à l'acquisition de ces armes à des fins belliqueuses offensives, afin de pouvoir consacrer toutes les ressources possibles au développement économique et social de chacun des pays de l'Amérique latine.

62. La circonstance qui fait que l'Amérique latine a été atteinte — douloureusement même, dirais-je — par la course aux armements a incité le Président du Venezuela, M. Carlos Andrés Pérez, à proposer aux chefs d'Etat signataires de la Déclaration d'Ayacucho⁶ que leurs ministres se réunissent à titre officieux à New York au cours de cette session extraordinaire, comme ils l'ont d'ailleurs déjà fait, afin d'envisager la possibilité que tous les pays d'Amérique latine soient parties à un accord en matière d'armements de type classique. L'annonce de cette proposition du président Pérez a été transmise à l'Assemblée par M. Consalvi au cours de son discours prononcé à la 2^e séance. Elle a reçu l'enthousiasme et l'appui du Gouvernement panaméen qui a participé à la décision prise afin que les ministres des gouvernements signataires de la Déclaration d'Ayacucho puissent se réunir à nouveau au cours du mois de juin prochain pour poursuivre l'examen de l'initiative du Venezuela.

63. Pour les pays non alignés, la concurrence entre les Etats-Unis et l'Union soviétique visant à atteindre l'hégémonie mondiale est lourde de risques et de périls qui pourraient bien avoir pour résultat un holocauste nucléaire. L'humanité vit dans un équilibre de la terreur qui se confirme par le caractère précaire d'une angoissante incertitude. L'Organisation des Nations Unies, née à la fin de la seconde guerre mondiale comme système de coopération et non point d'affrontement, n'a pas pu faire fonctionner avec succès les mécanismes que concevait la Charte de San Francisco afin de maintenir la paix et la sécurité internationales. Je n'en veux pour preuve que les conflits tragiques entre les nations arabes et l'Etat d'Israël dans la région du Moyen-Orient, le calvaire de la nation palestinienne et la négation de ses droits inaliénables, l'infâme agression et les souffrances indicibles auxquelles ont été soumis les peuples du Liban, la tragique occupation de la République de Chypre par l'action illégitime de l'armée turque, l'oppression inadmissible de la Namibie par le régime raciste de Pretoria, l'imposition abominable de l'*apartheid* à la grande majorité des populations de l'Afrique du Sud, la persistance arbitraire et l'obstination du régime minoritaire illégal de Smith qui empêche le peuple du Zimbabwe d'exercer son droit à la libre détermination et à l'indépendance, les conflits sanglants entre les nations frères du continent africain et les cellules colonialistes méprisables qui continuent d'exister et qui méritent l'opprobre en Amérique latine même.

64. C'est ainsi que, dans cette salle, on a dit fort justement que, pour aboutir au désarmement, il fallait passer par la détente. Cependant, pour les petites et moyennes

⁶Signée à Lima, le 9 décembre 1974.

puissances, la signification de ces mots ne dépasserait pas les limites de la démagogie si nous ne nous rendions pas compte qu'on ne peut alléger et éliminer les tensions que si l'on applique des solutions justes aux conflits internationaux en respectant dûment les principes du droit international relatifs à l'amitié et la coopération entre les Etats. C'est pourquoi il faut qu'existe la volonté de ne pas recourir à la force dans les relations internationales, de même qu'est nécessaire un fonctionnement efficace des mécanismes de solutions pacifiques aux conflits. Ceci est, sans aucun doute, la meilleure formule pour éliminer une fois pour toutes l'agression et l'intervention qui sont, à l'heure actuelle, les pires ennemis du désarmement.

65. C'est pourquoi, tenant compte de la relation étroite qui existe, nous le savons tous, entre le désarmement, la paix et la sécurité internationales et le développement économique, la délégation du Panama s'efforcera particulièrement de coopérer dans les efforts qui sont menés au cours de cette session extraordinaire pour établir aux Nations Unies un fonds international de désarmement et de développement, avec le concours des puissances militaires les plus importantes, et auquel participeraient tous les pays dans les limites de leurs possibilités nationales.

66. Personne ne met en doute que le désarmement contribuerait au développement économique et social grâce à l'affermissement de la paix et à la réduction des tensions internationales et à la libération de ressources qui pourraient être utilisées à des fins pacifiques. C'est pourquoi nous sommes d'accord avec le groupe d'experts présidé par Mme Alva Myrdal qui, en 1972, a étudié les conséquences économiques et sociales du désarmement⁷ et souligné que les ressources ainsi libérées ne sauraient manquer de promouvoir les deux objectifs principaux de la politique mondiale en faveur du développement économique et social que sont le relèvement du niveau de vie de tous les peuples et la réduction des différences entre les revenus, aussi bien au sein des pays qu'entre eux, et déclarant une fois de plus que, dans les pays les plus pauvres, l'objectif le plus important est la réduction de la misère et du chômage généralisé.

67. Les buts du désarmement international doivent être maintenus en vue du développement économique et social des habitants de toutes les nations. Ainsi, on stimulerait l'opinion publique afin qu'elle travaille en faveur d'un accord et d'une concertation sur le désarmement aux niveaux bilatéral, régional et international.

68. Je manquerais à mon devoir si je n'exprimais pas devant l'Assemblée le sentiment général d'admiration de tous les peuples latino-américains, en particulier du Panama, pour la politique internationale de la Yougoslavie et également pour l'éminente personnalité de M. Mojsov qui, si souvent, a montré brillamment la manière de servir les meilleures causes des peuples du monde.

69. La délégation de Panama désire, en outre, se joindre aux félicitations si méritées qui ont été adressées à M. Carlos Ortiz de Rozas pour le travail extraordinaire qu'il a réalisé en tant que Président du Comité préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement. Nous le félicitons non seulement pour avoir organisé de manière impeccable cette réunion historique, mais également pour avoir rédigé, avec l'aide des membres du Comité, le remarquable rapport [A/S-10/I], qui, avec ses annexes, constitue la base fondamentale de nos travaux et qui, nous en sommes certains, contribuera aux réalisations futures des Nations Unies sur le désarmement. Nous ne pouvions attendre moins d'un intellectuel tel que lui, qui répond aux meilleures traditions juridiques de l'Amérique latine et aux enseignements permanents des grands maîtres argentins qui, comme Calvo et Drago, continuent de répandre leurs doctrines bénéfiques dans tout le continent latino-américain.

70. M. CONTEH (Sierra Leone) [*interprétation de l'anglais*] : Aujourd'hui nous nous retrouvons à la troisième des trois sessions extraordinaires de l'Assemblée générale tenues en 1978 : la première étant la huitième session extraordinaire sur le Liban, la seconde la neuvième consacrée à la Namibie et celle-ci au désarmement.

71. Une raison constante et préoccupante est à la base de tous les problèmes soumis aux sessions extraordinaires de l'Assemblée générale : des malheurs et des tribulations du Liban jusqu'au déni inhumain, oppressif et brutal du droit à l'autodétermination du peuple de la Namibie, en fait la paix et la sécurité de notre monde. Il est donc bon que cette dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale soit consacrée à la question du désarmement, car l'accumulation effrayante d'armes dans les arsenaux des nations du monde, qui a déclenché ces appels en faveur du désarmement, n'est rien d'autre qu'une manifestation de l'insécurité et de la menace à la paix du monde.

72. Je voudrais également exprimer notre satisfaction à M. Carlos Ortiz de Rozas, de l'Argentine, président du Comité préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, pour les travaux réalisés par le comité, qui ont mené au projet de document que doit examiner la présente session extraordinaire. Il nous est également agréable de constater que l'Assemblée, au début de ses délibérations, a élu l'ambassadeur de Rozas président de la Commission spéciale de la présente session. Nos remerciements vont également aux 54 Etats membres du Comité préparatoire.

73. Nous nous réunissons ici en cette dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale, la première session extraordinaire des Nations Unies consacrée au désarmement ; c'est également, au cours de l'histoire, la deuxième conférence générale sur la question du désarmement. Le précurseur de cette session extraordinaire a été la Conférence pour la réduction et la limitation des armements tenue à Genève en 1932. Avec une ironie cruelle, le monde a été jeté dans une conflagration générale à peine sept ans après cette conférence, événe-

⁷Voir *Désarmement et développement* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.73.IX.1).

ment qui a été sans aucun doute la séquelle directe de l'accumulation sans limite d'armes dans les arsenaux des Etats.

74. Pouvons-nous exprimer l'espoir que le même destin n'attend pas notre réunion actuelle? L'humanité pourrait difficilement se le permettre, car, la prochaine fois, il n'y aurait pas de Nations Unies pour renaître, comme le Phénix, des cendres des débris nucléaires et, en fait, il n'y aurait pas de vainqueurs.

75. Nous nous réunissons cette fois à la requête du mouvement des pays non alignés, composé surtout des pays en développement. Cette session marque le point culminant de 17 années d'appels incessants en faveur de la convocation d'une conférence mondiale du désarmement. C'est avec ironie que nous constatons que cette conférence se réunit seulement maintenant, à la fin de la Décennie du désarmement. C'est pourquoi nous ne pouvons qu'exprimer l'espoir qu'elle marquera le début d'efforts redoublés de la communauté internationale pour mettre un terme au spectacle de cette course toujours plus rapide aux armements.

76. Les pays en développement, de même que les pays développés, ont des besoins de sécurité et il y a incontestablement un rapport distinct entre la sécurité et le désarmement. Pour les pays développés, particulièrement les superpuissances qui continuent de se livrer à une concurrence militaire stérile, la course aux armements est étroitement liée à la sécurité. Ils considèrent cette sécurité comme le moyen de préserver le *statu quo* tel qu'il se reflète dans leurs idéologies respectives contradictoires. Pour les pays en développement, d'autre part, la sécurité signifie la stabilisation de leurs sociétés déstabilisées du fait de l'insuffisance des ressources leur permettant de faire face à leurs besoins humains fondamentaux, situation malheureusement rendue plus sérieuse encore par des années de domination coloniale et de négligence.

77. Dans un monde où une forte capacité et une préparation militaires permettant de faire face à toute menace extérieure sont traditionnellement considérées comme le rempart de la sécurité d'un Etat, le problème du désarmement prend des proportions significatives. Pour un Etat, les effets du désarmement sur sa sécurité — la sécurité de son indépendance et de sa souveraineté, l'intégrité de son territoire national et son bien-être — et sur sa capacité de maintenir sa position et son influence internationales sont fondamentaux. Par conséquent, le problème comporte le double aspect des incidences nationales et internationales. Il est donc important pour toutes les nations du globe, petites et grandes, riches ou pauvres, d'être pleinement coresponsables du désarmement, car c'est le seul moyen par lequel la paix du monde pourra être préservée et être durable.

78. Différente en cela de l'époque de la Société des Nations, où la principale préoccupation relative aux armes était celle de leur production et de leur limitation, notre époque est confrontée, dans le cadre des Nations Unies, à la nécessité impérieuse de désarmer. En raison des progrès énormes accomplis par l'homme dans les

domaines scientifique et technologique au cours des années, progrès engendrés par le penchant naturel de l'homme à détruire et tuer, le problème du désarmement prend un aspect profondément poignant car la survie de l'espèce humaine telle que nous la connaissons sur notre planète en dépend directement.

79. En dehors des références faites incidemment au désarmement et aux armements dans certaines des dispositions de la Charte des Nations Unies, aucune arme particulière ou type d'armes en tant que tel n'y est mentionné expressément, qu'il s'agisse d'un moyen permis ou prohibé de l'utilisation de la force dans les cas limités où la Charte admet la nécessité de la force. C'est une ironie, par conséquent, de noter qu'au moment où les hommes mettaient la dernière main à la constitution de l'Organisation destinée à "préserver les générations suivantes du fléau de la guerre" l'humanité ait été sur le point de donner libre cours à la terreur la plus dévastatrice, avec les armes les plus meurtrières qui aient jamais été inventées, les armes nucléaires. On peut porter au crédit de l'Assemblée que, consciente des conséquences que cela pouvait avoir pour l'humanité, elle a relevé le défi et adopté la première résolution unanime visant à placer l'énergie atomique sous contrôle international et à éliminer les armes nucléaires des arsenaux nationaux.

80. Il n'est donc pas surprenant que, dans le contexte du désarmement, une attention considérable soit accordée à ce système d'armes sous toutes ses formes, position qui souligne le thème dominant des Conventions de La Haye sur le droit de la guerre de 1899 et 1907, selon lesquelles les belligérants n'ont pas un droit illimité dans le choix de l'arme avec laquelle ils porteront des coups à l'ennemi.

81. En outre, bien qu'il n'existe pas encore de traité international interdisant expressément l'utilisation des armes nucléaires, nous estimons que certaines mesures prises, tant par les Nations Unies que par les Etats Membres, apportent la preuve de la répugnance que ce système d'armes provoque en tant que moyen d'utilisation de la force. L'Assemblée générale elle-même a, le 24 novembre 1961, dans la Déclaration sur l'interdiction de l'emploi des armes nucléaires et thermonucléaires [résolution 1653 (XVI)], formellement déclaré que l'usage de telles armes ne pouvait pas être admis. De même, l'interdiction de la mise en place de ces armes dans certaines régions ou certains milieux, l'interdiction, surtout dans certains milieux, des essais de ces armes, ainsi que l'interdiction de leur transfert ou de leur prolifération, tout cela, à notre avis, fait peser un grave doute sur le caractère légal du recours à ce système d'armes, quel qu'en soit le prétexte.

82. C'est donc à la lumière de tout cela que le Gouvernement de la Sierra Leone s'inquiète profondément des tentatives faites pour raffiner et perfectionner ces armes haïssables, alors que tout devrait être fait pour les éliminer des arsenaux nationaux. C'est donc avec un sentiment d'angoisse et d'incrédulité que le Gouvernement de la Sierra Leone a appris que l'Afrique du Sud était sur le point d'acquiescer cette catégorie d'armes. Non seulement cela irait à l'encontre du désir

de faire de l'Afrique une zone dénucléarisée, mais cela placerait entre les mains du régime d'oppression de l'*apartheid* une arme cruelle et dangereuse qui lui permettrait d'exercer un chantage sur l'ensemble de l'humanité. Les entités, qu'il s'agisse d'Etats ou d'établissements industriels, qui sont impliquées dans cet état de fait ont une très grosse part de responsabilité. Nous souhaiterions donc que cette session extraordinaire élimine cette menace inhumaine dirigée contre la paix et la sécurité du continent africain.

83. Aujourd'hui, le monde paie une facture énorme — on nous dit qu'elle s'élève actuellement à 400 milliards de dollars —, sans oublier le terrifiant et effroyable détournement de ressources naturelles rares au profit du perfectionnement d'un nouveau système d'armes, démontrant ainsi le génie de mort et de destruction de l'homme. Cela va à l'encontre des nobles intentions des membres fondateurs de l'Organisation qui se sont engagés au maintien de la paix et de la sécurité internationales et qui voulaient réaliser cet objectif en essayant de détourner le moins de ressources économiques et humaines possibles au profit des armements. Ma délégation est, de ce fait, convaincue que, bien que le désarmement soit lié de manière organique à la sécurité nationale et aux intérêts nationaux, les Etats peuvent faire de cet objectif une condition de leur politique étrangère, dans le cadre de la coopération préconisée par la Charte des Nations Unies.

84. Les rapports entre le désarmement et le développement économique international ont été maintes fois soulignés dans différents forums internationaux. Les craintes et les doutes engendrés par la course aux armements constituent une véritable barrière aux échanges naturels entre les pays, au respect du commerce, aux mouvements des capitaux et aux transferts des connaissances, y compris des moyens techniques, et entravent également cette mobilité humaine qui est nécessaire à une bonne coopération sur notre planète. Nous sommes particulièrement conscients du fait que les industries jouent un rôle primordial dans les économies des pays industrialisés. Nous sommes également conscients que les effets du désarmement sur le marché national de l'emploi seront considérables. Un grand nombre de travailleurs de l'industrie de l'armement, ainsi qu'un certain nombre de savants hautement formés et spécialisés en matière de recherche et de développement scientifiques, devraient être transférés dans les secteurs civils de l'économie. Nous prétendons que les ressources habituellement détournées au profit des industries de l'armement peuvent être utilisées d'une manière profitable à des fins pacifiques. C'est un défi, mais nous sommes sûrs que les pays industrialisés sont en mesure de le relever. Nous prétendons également que la sécurité est plus grande dans une coopération pacifique que dans cet équilibre de la terreur que le monde subit actuellement.

85. Aujourd'hui, les dépenses annuelles en armements sont estimées à environ 400 milliards de dollars et 85 p. 100 de ce total mondial consacré à l'armement est supporté par les neuf pays les plus industrialisés. Le niveau des investissements consacrés aux armements

ainsi qu'à la recherche et au développement de systèmes d'armes plus perfectionnés nous inquiète beaucoup; il est, quantitativement et qualitativement, hors de proportion avec sa consommation de ressources naturelles dont le niveau est déjà fort bas; il contribue impitoyablement, en outre, au détournement des ressources en main-d'œuvre les plus qualifiées et les plus douées. Ce détournement des ressources humaines et matérielles a eu pour conséquence de retarder la création du nouvel ordre économique international, dont on a tant parlé, et, de ce fait, le développement social dont on a tant besoin, tant dans les pays du tiers monde que dans les pays développés, n'a pu être réalisé.

86. On nous dit que les forces armées dans le monde constituent le consommateur principal d'une grande quantité de ressources non renouvelables. On nous dit aussi qu'aujourd'hui dans le monde 22 millions d'hommes sont sous les drapeaux; que 25 p. 100 des hommes de science les plus habiles et talentueux travaillent dans des établissements militaires consacrés à la recherche et au développement de l'armement. On estime en outre que 60 millions de personnes dans le monde sont engagées dans des activités touchant au domaine militaire.

87. Le détournement de ce nombre immense d'hommes et de ressources matérielles des activités socio-économiques pacifiques vers des activités militaires et paramilitaires est stérile, improductif, cruel et pernicieux.

88. En particulier, on a appelé fréquemment l'attention sur les conséquences de cette course aux armements sur l'utilisation du potentiel scientifique, à savoir sur les dépenses pour la recherche et la mise au point dans le domaine militaire. Dans le dernier rapport des Nations Unies sur le développement et le désarmement, on estime que 25 milliards de dollars sur 60 milliards sont consacrés à la recherche et au perfectionnement dans le domaine militaire en général, pour le monde entier. Les activités de recherche et de développement dans le domaine militaire patronnées par le gouvernement consomment dans les économies de marché des pays développés de 30 à 50 p. 100 de toutes des dépenses que les Etats consacrent au domaine scientifique.

89. Pour les pauvres et les nécessiteux des pays développés et en développement qui ne peuvent pas satisfaire leurs besoins fondamentaux parce que les faibles ressources nationales sont affectées à la fabrication ou à l'achat d'armements, la course aux armements actuelle peut, à juste titre, être considérée comme un déni inhumain de leur droit fondamental à un niveau de vie décent, et pour eux le besoin d'un désarmement urgent se fait impératif.

90. Un autre domaine dans lequel la course aux armements gêne l'effort coopératif tant national qu'international est celui de l'éducation et de la santé. Dans le monde d'aujourd'hui, on estime qu'il y a autant de personnel dans les services militaires et paramilitaires que d'enseignants. Il est peut-être opportun, à ce stade, de nous rappeler l'importance de la santé pour la paix et la sécurité, car ce fait nous est présenté avec force dans le

préambule de la Constitution de l'Organisation mondiale de la santé :

“Les Etats parties à cette constitution déclarent, conformément à la Charte des Nations Unies, que les principes suivants sont essentiels pour le bonheur, les relations harmonieuses et la sécurité de tous les peuples : la santé des peuples est fondamentale pour la réalisation de la paix et de la sécurité et dépend de la coopération pleine et entière des individus et des Etats.”

91. En d'autres termes, l'absence d'un bon état de santé constitue tout autant une menace à la paix et à la sécurité internationales que la course aux armements.

92. Et pourtant, les dépenses totales pour la santé publique ne se montent qu'à environ 60 p. 100 des dépenses militaires mondiales et les ressources consacrées aux recherches médicales ne sont qu'un cinquième de celles consacrées à la recherche et au développement dans le domaine militaire. Encore plus poignant est le fait que l'Organisation mondiale de la santé a dépensé en 10 ans 83 millions de dollars dans son programme pour supprimer la variole. Par contraste, cette somme de 83 millions de dollars suffirait à peine pour acheter un seul bombardier stratégique. Et pourtant, encore, le programme de l'Organisation mondiale de la santé pour la suppression du paludisme est estimé à 450 millions de dollars. Or ce programme est condamné par manque de fonds et il est tristement ironique de constater que le coût entier de ce programme sur des années ne correspond qu'à un tiers du prix de chacun des nouveaux sous-marins nucléaires Trident.

93. De plus, les activités industrielles de l'homme intensifiées par la course aux armements n'ont pas seulement menacé l'équilibre écologique de notre environnement, elles ont également menacé la qualité de la vie humaine. La dégradation du milieu ambiant et les privations qu'elle entraîne ne peuvent plus être limitées au temps de guerre, car en vérité les manœuvres militaires et les essais nucléaires du temps de paix sont responsables de pertes considérables et de la dégradation de notre environnement.

94. En outre, il y a à présent un lien de cause à effet évident entre le désarmement et le sous-développement. Du point de vue de la main-d'œuvre, le détournement vers des activités militaires et paramilitaires d'un grand nombre d'hommes et de ressources qui devraient être employés à des priorités socio-économiques se répercute sur un système économique international déjà cruellement imparfait et injuste et empêche l'établissement d'un nouvel ordre économique international que de tous côtés on reconnaît comme nécessaire.

95. La Sierra Leone ne peut rester indifférente à la menace que fait peser la course aux armements intensive sur la survie de la race humaine. A cet égard, nous voudrions soumettre les propositions suivantes à l'examen dans le cadre du projet de déclaration et du programme d'action qui sortira de cette session extraordinaire.

96. Premièrement, les puissances de l'OTAN et du Pacte de Varsovie, les deux grands blocs militaires

rivaux, doivent entrer en négociations immédiates dans le but d'arriver à une réduction mutuelle de leurs forces. Nous constatons que les négociations de Vienne actuellement en cours visent seulement au déploiement des forces et non pas à leur réduction numérique véritable.

97. Deuxièmement, les négociations sur la limitation des armes stratégiques en cours actuellement entre les Etats-Unis et l'Union soviétique doivent être élargies afin de comprendre tous les Etats nucléaires.

98. Troisièmement, nous appelons au démantèlement immédiat de toutes les bases militaires étrangères, car nous croyons que ces bases sont un moyen insidieux et pernicieux d'alimenter la course aux armements.

99. Quatrièmement, nous invitons tous les membres de la communauté internationale à engager des négociations immédiates en vue de conclure un traité général sur le désarmement.

100. Cinquièmement, nous invitons tous les Etats à renoncer immédiatement à la mise au point de nouveaux types d'armements.

101. Sixièmement, nous invitons aussi les grandes puissances à s'engager à réduire et progressivement à terminer leur programme de recherche et de mise au point dans le domaine militaire, et cela le plus tôt possible.

102. Septièmement, nous donnons notre appui à la demande d'établissement d'une organisation internationale de désarmement. Nous pensons, pour reprendre le vieil adage, que la guerre est trop sérieuse pour être laissée entre les mains des généraux. Le désarmement est trop sérieux pour être laissé entre les mains des super-puissances seules. L'établissement de cette organisation serait la manifestation de la véritable préoccupation pour le désarmement de la communauté internationale tout entière.

103. Huitièmement, nous demandons la conclusion d'un traité d'interdiction totale des essais pour arrêter la dissémination de ce système d'armements et nous demandons également la destruction des stocks actuels d'armes nucléaires dans les arsenaux des nations.

104. En conclusion, nous voudrions souligner la formule selon laquelle l'homme est la mesure de toutes choses et doit pouvoir vivre dans un monde sans peur — un monde où il n'y a pas de possibilité de guerre.

105. Souhaitons qu'en quittant cette assemblée nous entendions les paroles du prophète Isaïe tinter dans nos oreilles pour nous inciter à l'action :

“De leurs glaives ils forgeront des socs de charrue et de leurs lances des serpes : une nation ne tirera plus l'épée contre une autre, et l'on n'apprendra plus la guerre.” (Isaïe II, 4.)

106. M. HAMMADI (Iraq) [*interprétation de l'arabe*] : Une fois de plus, j'ai le plaisir de féliciter chaleureusement M. Mojsov pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale. Il est particulièrement opportun qu'un fils de la Yougoslavie préside les délibérations de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au sujet le plus important pour l'humanité et pour son avenir sur cette planète, le

désarmement, car ce fut son président, une légende de son vivant, qui proposa le premier la réunion de cette session au cours de la cinquième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés à Colombo, en août 1976. En tant que membre du mouvement des pays non alignés, nous sommes particulièrement fiers de voir une fois encore M. Mojssov présider l'Assemblée générale.

107. Le trait le plus alarmant peut-être du sujet que nous examinons est la divergence entre ce qui est dit et affirmé sur le désarmement et ce qui est fait dans ce domaine. D'autre part, pendant plus de 30 ans, réunions après réunions laborieuses au sein des Nations Unies et en dehors ont été consacrées aux aspects du désarmement qui ne cessent de proliférer. Ces délibérations ont été particulièrement prolifiques et ont abouti à maintes résolutions et décisions. En outre, le monde a été témoin, au lieu du désarmement, d'une course aux armements sans fin qui met en question la santé mentale de l'homme. Il y a quelques années seulement, du haut de cette tribune, des orateurs ont exprimé leur anxiété et leur souci ainsi que ceux de leurs peuples devant le fait que les dépenses totales consacrées aux armements avaient atteint annuellement 200 milliards de dollars. Aujourd'hui, ce chiffre se monte à 400 milliards de dollars dans une communauté internationale où règnent le sous-développement, la pauvreté, la maladie, l'analphabétisme et une inégalité croissante. Est-ce aller trop loin que de se demander si cette communauté est encore saine d'esprit alors qu'une fraction de ces énormes dépenses pourrait transformer la vie de centaines de millions d'êtres humains et faire de ce monde un lieu plus sûr pour l'humanité?

108. Nous ne pouvons pas traiter cette triste situation dans le domaine du désarmement en l'isolant des autres tâches monumentales qui attendent la famille des nations. Au cours des dernières années, les pays non alignés ont pris la tête pour persuader l'Assemblée que les problèmes fondamentaux devant être traités par un monde qui ne fait que se rétrécir ne peuvent être résolus séparément, mais doivent être traités ensemble et de manière complète. Ils ne peuvent pas être résolus par un pays ou par un groupe de pays, quelles que soient leur puissance ou leurs dimensions. Seule une méthode d'approche fondée sur la nécessité reconnue de transformer la trame des relations internationales, d'un système hérité et inapproprié en un nouveau système politique, économique et social destiné à un avenir libre de toute domination et de toute injustice a une chance quelconque de succès. Mais, dans ce processus long, difficile et complexe, le succès est à peine concevable si nous n'arrêtons pas immédiatement cette folle course aux armements et cette tendance croissante à se fonder sur la force brutale comme facteur fondamental des relations internationales. Trente-deux années, au cours desquelles on a considéré comme suprêmes la "sécurité nationale" et les "intérêts nationaux vitaux", n'ont pas augmenté la sécurité d'un monde de plus en plus interdépendant.

109. Voilà pourquoi ma délégation considère que cette session est une occasion historique. Les peuples du monde ont placé beaucoup d'espoir dans les résultats de

nos délibérations et elles peuvent réellement constituer un tournant. Les données techniques, les preuves scientifiques et l'identification d'une multitude de questions sont sous nos yeux, en abondance. Ce qui est nécessaire, c'est une volonté politique suffisante, la sagesse politique et le courage de prendre des décisions et de conclure des accords qui ne se font que trop attendre. Notre premier souci et notre plus haute priorité ont trait à la nécessité de mesures efficaces et applicables dans le domaine du désarmement nucléaire. Les puissances nucléaires sont invitées à conclure des accords concrets, destinés à arrêter l'augmentation des armes nucléaires et à commencer un processus de désarmement véritable, au lieu de se confiner dans leurs négociations sur des propositions pour limiter l'accroissement et le perfectionnement des armes nucléaires. Des mesures nouvelles et vigoureuses doivent être prises pour l'application la plus large possible du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires [résolution 2373 (XXII), annexe] et celle des différentes résolutions traitant des zones dénucléarisées. Nous croyons également au besoin urgent de mettre fin, une fois pour toutes, à tous les essais nucléaires et thermonucléaires et d'interdire complètement les armes chimiques et biologiques et les autres armes de destruction massive, conformément aux résolutions de l'Assemblée générale.

110. Le Comité préparatoire, dont l'Iraq a eu l'honneur de faire partie, a accompli un excellent travail. Il a présenté à l'Assemblée générale un rapport extrêmement utile, identifiant bien des domaines d'accord comme base de nos débats sur le projet de déclaration, le programme d'action et le mécanisme des futures négociations sur le désarmement.

111. Ma délégation espère que l'Assemblée, au cours des prochaines semaines, sera en mesure de surmonter un grand nombre d'obstacles et de divergences de vues sur certaines des questions les plus complexes qui préoccupent la communauté internationale. Nos peuples n'en attendent pas moins de nous; nous devons sortir de cette session avec des résultats substantiels et concrets et nous devons créer des fondations nouvelles et solides afin que des progrès rapides puissent être réalisés dans les négociations futures sur le désarmement.

112. Parler du désarmement nous conduit inévitablement à évoquer la situation qui se détériore au Moyen-Orient. Nous sommes certains que les Nations Unies savent que l'entité sioniste est la cause de la situation explosive dans la région. Elle n'a cessé de menacer la paix et la sécurité dans cette région afin de consolider son agression et de renforcer son alliance impie avec l'impérialisme. Tout cela exige que des mesures pratiques soient prises contre l'entité sioniste, en la traitant de la même manière que le régime raciste en Afrique du Sud et la minorité blanche au Zimbabwe, en l'isolant sur le plan international et en exerçant des pressions sur les puissances impérialistes, en particulier les Etats-Unis, afin qu'elles limitent leur appui continu au sionisme et à ses buts expansionnistes. Cela est particulièrement vrai puisqu'il a été établi que cet appui américain est le facteur le plus important à la base de l'arrogance de l'entité sioniste, de son agression contre le peuple

palestinien et de son déni des droits nationaux et de la juste cause de ce peuple.

113. L'Assemblée générale doit se rappeler l'agression contre le sud du Liban qui a eu lieu en mars dernier, lorsque les forces sionistes ont envahi le sud du Liban, un Etat indépendant, membre des Nations Unies. Il faut également se rappeler que les sionistes ont utilisé des avions, des chars d'assaut, des vaisseaux, des roquettes et d'autres armes que leur avaient fournis les Etats-Unis d'Amérique. L'arme la plus meurtrière qu'ils ont utilisée dans l'invasion du sud du Liban est la bombe-grappe de fabrication américaine fournie par les Etats-Unis et qui a causé la mort de centaines de civils innocents.

114. Nous devons rappeler que l'invasion sioniste du Liban avait non seulement pour but l'élimination de la résistance du peuple palestinien mais également la réalisation d'ambitions expansionnistes à grande portée. Nous avons conscience des buts expansionnistes ultimes des sionistes pour lesquels ce régime raciste a constamment œuvré. Ce régime s'est servi de l'impérialisme américain et occidental, il a exercé des pressions, fait du chantage et a aussi menacé de mettre en échec les candidats à la présidence et au Congrès des Etats-Unis si on ne l'aidait pas à atteindre ses buts. Le sionisme continue cette même politique au mépris des Nations Unies et de l'opinion publique mondiale. Le sionisme est encouragé à perpétrer ses agressions par les dirigeants impérialistes de certains pays capitalistes. Il promet également d'appuyer ces dirigeants sur le plan politique et électoral en échange de leur assistance financière et d'armements, de leur appui politique et même de la justification des raids et des agressions.

115. Nous savons que les armements des sionistes dépassent de loin ceux de certaines grandes puissances, grâce à l'aide qu'ils reçoivent des Etats-Unis et à l'appui continu que ceux-ci leur accordent pour leur permettre de pratiquer leur politique d'expansion aux dépens des pays arabes et de préserver les intérêts impérialistes dans cette région. A cet égard, il n'y a aucune différence entre les administrations américaines qui se sont succédé au cours des 30 dernières années, que ce soit en temps de guerre ou en temps de paix. C'est un fait établi que le sionisme et les Etats-Unis d'Amérique constituent les deux côtés d'une même médaille et que leur objectif est le renforcement des colonies de peuplement dans le monde arabe.

116. Les chiffres disponibles indiquent que l'aide américaine au sionisme équivaut à toute l'aide accordée par les Etats-Unis au régime corrompu du Viet Nam du Sud avant et pendant la guerre du Viet Nam. Ainsi, l'entité sioniste est aujourd'hui devenue la plus grande puissance dans la région et continue à demander davantage d'armes modernes, utilisées uniquement par l'OTAN et l'armée des Etats-Unis.

117. De plus, l'industrie des armements des sionistes s'est développée et comprend des avions à réaction, des tanks, des roquettes, des navires militaires et des armes électroniques.

118. Les chiffres indiquent également que le budget militaire sioniste est devenu l'un des budgets les plus importants du monde. Il occupe le premier rang des budgets du monde entier par rapport au produit national brut. Alors qu'en 1966, les dépenses militaires constituaient 10 p. 100 du produit national brut, le budget militaire pour 1974-1975 totalisait 3,7 milliards de dollars, c'est-à-dire plus d'un tiers du produit national brut de cette année. Le budget militaire pour 1977 totalisait 41,1 milliards de livres israéliennes; il est de 54,5 milliards pour 1978. Les importations militaires au cours de l'année passée s'élevaient à 1,3 milliard de dollars, alors qu'on prévoit qu'elles atteindront 1,6 milliard cette année.

M. Mojsov (Yougoslavie) reprend la présidence.

119. Un phénomène sur lequel nous devons porter notre attention est le fait que la militarisation de la société sioniste et l'orientation militaire de son économie ne servent que ses buts expansionnistes. A cette fin, l'entité sioniste a mis au point des industries militaires et créé de nouvelles industries de guerre qui permettront de réduire le chômage répandu et d'établir des colonies de peuplement ayant des fonctions militaires spécifiques. Il est évident que, lorsque le volume de la production militaire industrielle sioniste dépasse les besoins locaux, la planification sioniste se tourne vers le monde extérieur pour rechercher de nouveaux marchés et étendre des débouchés traditionnels d'armes, de munitions et de divers types d'équipement militaire. L'augmentation des exportations, bien sûr, fournit à l'entité sioniste des ressources supplémentaires destinées à développer son industrie militaire et à acheter de nouvelles armes perfectionnées, perpétuant ainsi sa politique raciste et expansionniste dans le monde arabe.

120. L'aide militaire américaine à l'entité sioniste ne se limite pas aux armements classiques; elle lui permet également d'acquérir des armes nucléaires et le moyen de les utiliser. Depuis les années 50, l'entité sioniste a établi une industrie nucléaire et surmonté les difficultés de l'acquisition d'uranium. Elle arrive à ces fins par divers moyens, y compris la production locale d'uranium, le vol d'uranium par des bandes bien formées ou son achat auprès des puissances impérialistes et du régime raciste d'Afrique du Sud. Les sionistes sont maintenant capables de fabriquer des armes nucléaires et il a été établi qu'ils en ont un certain nombre. Cela a été confirmé par certaines hautes personnalités du Gouvernement des Etats-Unis, par des membres du Congrès et des personnalités de la Central Intelligence Agency de même que par une estimation générale de la presse européenne, américaine et sioniste même. Un porte-parole de l'Institut Weizmann a déclaré que l'entité sioniste était devenue le onzième Etat capable de fabriquer une bombe nucléaire, qu'elle avait les moyens de la larguer et qu'elle s'était mise à fabriquer des missiles porteurs de têtes nucléaires.

121. Il y a une autre situation très sérieuse qui mérite l'attention de l'Assemblée générale car elle comporte un risque extrêmement grave qui augmenterait la tension en

Afrique australe et qui compliquerait la situation, mettant ainsi en danger la sécurité et la stabilité de la région et violant les droits des autochtones. Je veux parler de la collusion entre l'entité sioniste et le régime raciste en Afrique du Sud, compte tenu de la similarité raciste, de la politique des colonies de peuplement et des desseins agressifs qui caractérisent les deux entités. Une telle collusion prend diverses formes, y compris les suivantes.

122. Premièrement, il existe une coopération militaire, manifestée dans la formation des forces minoritaires blanches, afin que celles-ci augmentent leur capacité de lutte et puissent frapper les mouvements de libération africains, s'opposer à leur lutte armée et réprimer leurs soulèvements nationaux. Cela est obtenu en développant la formation de forces racistes, par l'envoi d'officiers et de sous-officiers sionistes en Afrique du Sud ou par l'envoi de soldats blancs d'Afrique du Sud en Palestine occupée, à des fins de formation militaire et de formation dans le domaine des techniques de combat. Les sionistes eux-mêmes ont admis que leurs forces et leurs mercenaires ont participé aux opérations militaires menées par le régime raciste d'Afrique du Sud contre l'Angola.

123. Deuxièmement, l'entité sioniste fournit aux racistes blancs des munitions, des armes classiques, des armes automatiques perfectionnées et des armes électroniques ainsi que des missiles, en échange d'uranium et d'or.

124. Troisièmement, les deux entités poursuivent des entreprises conjointes et font des projets afin de développer leur industrie d'armement et d'augmenter son efficacité. Conformément à des accords spéciaux, elles échangent des expériences techniques.

125. Quatrièmement, il existe une coopération nucléaire entre les deux entités. Alors que les sionistes fournissent aux racistes blancs la technique nucléaire, ils reçoivent d'eux, en échange, de l'uranium. La coopération entre les deux entités est la plus large en ce domaine.

126. Cinquièmement, l'entité sioniste fournit un appui politique à la minorité blanche, au défi du Conseil de sécurité qui a approuvé un embargo sur les armes, sur les munitions et sur l'aide technique accordée au régime de Vorster. Les sionistes ne se sont jamais conformés à cette interdiction et continuent de renforcer leurs relations particulières avec les racistes blancs.

127. Sixièmement, l'entité sioniste n'a pas accédé à la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale [résolution 2106 A (XX)] ni à la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid [résolution 3068 (XXVIII)] qui, toutes deux, ont été adoptées par l'Assemblée générale il y a plusieurs années.

128. Septièmement, les deux entités maintiennent des relations culturelles et commerciales croissantes et échangent des relations diplomatiques. Il existe également un comité ministériel conjoint qui a pour tâche d'établir des relations plus étroites entre les deux pays, dans tous les domaines.

129. En attirant l'attention sur le danger sioniste qui entoure la région arabe en raison de l'escalade des armements, nous demandons à l'Assemblée générale qu'elle réfléchisse aux véritables buts de l'entité sioniste qui se trouve derrière cet armement. La délégation irakienne invite instamment toutes les nations à faire face à leurs responsabilités et à promouvoir le maintien de la paix et de la sécurité dans le monde entier, en mettant fin à l'escalade de l'armement sioniste. La délégation irakienne a présenté à l'Assemblée générale une étude qui traite de cette question et qui fournit des renseignements sur certains aspects de l'armement sioniste, renseignements qui, nous l'espérons, rendront tout le monde plus conscient des dangers existants. Il est d'une importance vitale que cet armement soit stoppé à ses diverses sources, que les connaissances techniques soient refusées à l'entité sioniste et que celle-ci ne puisse pas transférer sa technique au régime raciste de l'Afrique du Sud.

130. M. NGUYEN VAN HIEU (Viet Nam) : Qu'il me soit permis, au nom de la délégation de la République socialiste du Viet Nam, de vous adresser, Monsieur le Président, nos chaleureuses félicitations.

131. Cette session extraordinaire, convoquée sur l'initiative d'une conférence au sommet des pays non alignés tenue voici déjà 17 ans, initiative approuvée par l'Assemblée générale au cours de sa trente et unième session [résolution 31/189 B], constitue sans aucun doute un événement d'une grande signification, un nouveau pas en avant dans la lutte des peuples du monde pour une paix durable.

132. Des milliards d'êtres humains de notre planète aspirent ardemment à vivre dans la paix et la sécurité. Mais la guerre n'a cessé de causer des souffrances et des destructions incalculables dans l'histoire et dans la vie des peuples. Néanmoins, la guerre n'est pas fatale. De nos jours, les forces de guerre sont en train d'être repoussées, les forces unies des peuples du monde s'avèrent parfaitement capables de sauvegarder et de consolider une paix juste pour tous.

133. Quand nous parlons de désarmement, nous sommes naturellement amenés à envisager l'autre volet du problème, à savoir la course aux armements qui, étant donné la terrible puissance destructrice des armes, représente une grave menace pour la paix universelle, pour la survie de toute l'humanité. Une question se pose. Qui intensifie la course aux armements, et dans quel but ?

134. L'histoire des dernières guerres mondiales a été édifiante : les ambitions coloniales conduisant aux rivalités de partage des colonies entre pays impérialistes, au début de ce siècle, étaient à l'origine de la première guerre mondiale ; 20 années plus tard, les mêmes causes ont fait éclater la deuxième guerre mondiale, faisant subir de nouveau à l'humanité de terribles dégâts matériels et pertes en vies humaines. Depuis, les guerres continuent de se produire ici et là de par le monde. Ces guerres surgissent le plus souvent au moment et dans les régions où les forces d'agression et les forces réactionnaires internationales cherchent à enrayer les mouve-

ments de libération nationale, à empêcher l'exercice du droit à l'autodétermination, à entraver le développement de la liberté et de l'indépendance des peuples qui ont choisi la voie du progrès dans leur politique intérieure et extérieure. C'est pourquoi l'impérialisme et le colonialisme n'ont jamais voulu cesser la course aux armements. Ils font des appels au désarmement mais, dans la pratique, ils ne les traduisent jamais en actes.

135. Devant cette situation caractérisée par l'intensification, tant quantitative que qualitative, de la course aux armements, la production sans cesse accrue et le perfectionnement des armes nouvelles de destruction massive, telles les bombes à neutrons et les armes radiologiques, les peuples du monde ont raison de s'inquiéter et de renforcer leur vigilance. Mais la réalité objective et infaillible prouve que là où il y a colonialisme, il y a lutte de libération nationale, là où il y a agression, la guerre contre l'agression s'organise.

136. En ce moment même, des millions et des millions d'hommes dans le monde ne peuvent bénéficier de la paix. Ils sont obligés de prendre les armes pour se défendre contre les impérialistes agresseurs et leurs agents, cela uniquement pour pouvoir vivre indépendants, libres et maîtres de leur propre destinée et de leur pays.

137. C'est en toute connaissance de cause que la délégation de la République socialiste du Viet Nam rappelle ces faits, car notre peuple a été victime, 30 années durant, des armes de toutes sortes utilisées par les agresseurs dans leurs desseins de nous asservir et d'utiliser notre territoire et nos compatriotes comme terrain et objets d'expérimentation de leurs armes modernes, y compris des plus meurtrières telles les bombes à billes, les bombes chimiques, etc. Mais le peuple vietnamien a mené une lutte persévérante et victorieuse tout au long de deux guerres atroces pour recouvrer l'indépendance nationale, la liberté et la paix.

138. Nos propres expériences et celles tirées des succès de la lutte des autres peuples nous permettent d'affirmer que la lutte pour la paix, contre la guerre et contre la course aux armements, est intimement liée à la lutte pour l'indépendance nationale et la liberté. C'est pourquoi, selon nous, le problème du désarmement, en tant que moyen de lutte pour le maintien de la paix, devrait se baser sur les principes du respect de l'indépendance, de la liberté et de la souveraineté des peuples.

139. Les peuples du monde aspirent ardemment au désarmement. Mais tant que les impérialistes ne désarmeront pas et continueront leur course aux armements, tant qu'ils fomenteront des guerres d'agression pour asservir et exploiter les peuples, nous devons nous montrer vigilants et renforcer nos capacités de défense pour pouvoir, en case de nécessité, riposter aux entreprises d'agression impérialistes dirigées contre nos pays.

140. Notre gouvernement et notre peuple soutiennent la lutte pour le désarmement et la considèrent comme une mesure importante, concrète, dans la sauvegarde de la paix et de la sécurité des peuples, de la coexistence pacifique entre Etats à régimes politiques différents, dans le combat contre l'oppression, l'exploitation et les guerres injustes.

141. Le désarmement général et complet, s'il était réalisé, constituerait une garantie pour une paix solide et durable. Mais il s'agit d'une lutte longue et difficile car l'impérialisme et le colonialisme ne renonceront jamais de bon gré ni à leurs desseins d'asservir les peuples, ni à la course aux armements. Etroitement solidaire des millions et des millions d'hommes épris de paix dans le monde, notre pays persistera dans ce combat jusqu'à la réalisation de son objectif final, le désarmement général et complet.

142. Le processus de la limitation et de l'arrêt de la course aux armements qui mènera au désarmement général et complet, comme le processus de la détente et de la décolonisation, comporte un grand nombre de mesures liées les unes aux autres. Il importe, en même temps, que nos Etats en tiennent suffisamment compte et que les larges masses populaires de tous les pays prennent part activement à ce combat.

143. Nous vivons dans un monde où toutes les questions sont étroitement liées. C'est pourquoi la lutte pour prévenir une guerre nucléaire ne doit pas être limitée à quelques pays pendant que d'autres possèdent l'arme nucléaire. Il est de même inadmissible de procéder seulement à des limitations dans certains maillons alors que, dans d'autres, les menaces d'une nouvelle guerre mondiale restent réelles.

144. Les mesures visant à interdire l'utilisation des armes nucléaires et la fabrication des bombes à neutrons, à arrêter la production et à interdire l'utilisation de toutes les armes de destruction massive, à interdire la fabrication de nouvelles armes conventionnelles ayant une grande puissance destructrice seraient, une fois réalisées, une contribution appréciable à la cause de la consolidation de la paix et de la sécurité internationales. Nous espérons que, bientôt, des accords positifs sur les mesures de désarmement seront conclus. Cependant, à la lumière des expériences de la vie politique internationale, toute mesure de désarmement ne sera positive que si elle s'oriente vers le désarmement général et complet, qu'elle ne réserve pas la suprématie aux forces impérialistes et réactionnaires et qu'elle ne lie pas les mains des peuples dans leur lutte d'autodéfense ou de libération, dans leur entreprise d'édification et de développement pacifiques. Mais, pour que tout cela ne reste pas lettre morte, il dépend encore de la volonté de chaque pays de respecter les engagements pris.

145. L'instauration des zones de paix et non nucléaires doit être encouragée, mais il est important de tenir compte de l'opinion des pays intéressés dans les zones en question. Nous soutenons avec force l'appel de la réunion ministérielle du Bureau de coordination des pays non alignés tenue récemment à La Havane, selon lequel cette session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le désarmement devrait exiger le démantèlement inconditionnel des bases militaires étrangères qui existent encore en maints endroits, en Asie, en Afrique et en Amérique latine, cela afin d'assurer aux peuples de ces régions le plein et libre exercice de leurs droits inaliénables à l'autodétermination et à l'indépendance.

146. Des avis très différents ont été émis sur la limitation des ventes et du transfert d'armes conventionnelles. Concernant ce problème, nous estimons qu'il est nécessaire d'adopter une attitude appropriée pour chaque cas précis. Ainsi, la solidarité et le soutien manifestés à l'égard des mouvements patriotiques, y compris les luttes armées de libération nationale, relèvent depuis longtemps d'une question de conscience et d'obligation de l'humanité éprise de paix et de justice. A cet égard, nous sommes très heureux de rendre un grand hommage à Cuba, en tant que pays socialiste et membre actif du mouvement des pays non alignés, pour son soutien et son aide efficaces aux peuples en lutte pour leur libération nationale. Par contre, une opinion qui prévaut chaque jour davantage s'oppose énergiquement à la fourniture d'armes aux forces réactionnaires internationales, aux forces d'agression et de discrimination raciale. Nous sommes convaincus que rares sont ceux qui, parmi nous, approuvent l'envoi d'armes à Israël pour lui permettre d'occuper illégalement les territoires arabes, de fouler aux pieds les droits nationaux fondamentaux du peuple palestinien et de commettre de nouveaux crimes dans le sud du Liban. Rares sont ceux qui approuvent les fournitures d'armes aux cliques de Vorster et Smith pour qu'ils massacrent les patriotes de l'Afrique du Sud, de la Namibie et du Zimbabwe et agressent les pays de première ligne de cette région. C'est dans cet ordre d'idées que nous condamnons les

activités impérialistes tendant à créer une situation de tension en Corée telle que les récentes manœuvres militaires mixtes en Corée du Sud, l'introduction dans cette région d'armes nucléaires et d'armes de destruction massive. Nous soutenons la lutte du peuple coréen pour le retrait immédiat des forces armées, des armes et équipements militaires étrangers hors de la Corée du Sud.

147. Sur le mécanisme du désarmement, le désir de donner une voix de plus en plus autorisée sur le désarmement à l'Assemblée générale relève d'une aspiration légitime et la convocation d'une conférence mondiale sur le désarmement faisant suite à la présente session extraordinaire est nécessaire et très utile.

148. Nous nous félicitons que, sur le plan mondial, le rapport des forces ait changé en faveur des forces éprises de paix et de progrès et, en conséquence, au détriment des forces qui poursuivent la course aux armements et les entreprises aventureuses des guerres injustes.

149. Nous sommes persuadés que la cause de la lutte pour le désarmement, pour l'indépendance, la liberté, la paix, la démocratie et le progrès social des peuples progressera à pas solides.

150. Nous souhaitons sincèrement à la session extraordinaire de l'Assemblée générale les succès escomptés.

La séance est levée à 13 h 25.